

AU MÊME TITRE QUE LE QUÉBEC

Le Nouveau-Brunswick participera au Sommet des pays francophones

PIERRE APRIL

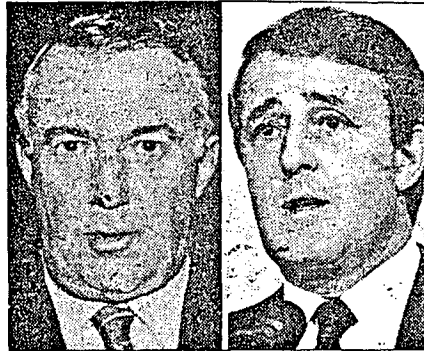
OTTAWA (PC) — Le Nouveau-Brunswick, seule province canadienne majoritairement anglophone et officiellement bilingue, jouira, comme le Québec, du statut de participant au Sommet de la francophonie au mois de février prochain.

Le premier ministre canadien Brian Mulroney a annoncé, hier, la ratification d'une entente entre Ottawa et le gouvernement de Richard Hatfield au sujet du Sommet francophone. Le 8 novembre, le premier ministre québécois Pierre Marc Johnson réussissait à s'entendre sur le même sujet avec le fédéral.

Les textes des deux ententes sont en tout point identiques. Le Québec et le Nouveau-Brunswick jouiront des mêmes privilèges et devront observer les mêmes règles déterminées par le gouvernement fédéral.

Le Québec et le Nouveau-Brunswick seront donc présents « dans la personne de leur chef de gouvernement à la table de conférence pendant toute la durée du sommet ».

Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Québec seront présents aux côtés du chef du gouvernement ca-



Richard Hatfield Brian Mulroney

nadien, les deux provinces étant identifiées par la désignation « Canada-Nouveau-Brunswick » et « Canada-Québec » et par leur drapeau respectif, comme c'est déjà la pratique à l'Agence de coopération technique et culturelle.

Les premiers ministres provinciaux, encadrés par le fédéral, se comportent « sur les questions relatives à la situation politique mondiale » comme des observateurs intéressés.

Sur les questions relatives à la situation économique mondiale, les représentants des provinces, « après concertation et avec l'accord ponctuel du premier ministre du Canada », pourront intervenir sur celles qui intéressent le Nouveau-Brunswick et le Québec.

Les deux premiers ministres provinciaux ne se présenteront pas à la table sans avoir, au préalable, participé sous le sceau de la confidentialité à une séance d'information du gouvernement fédéral sur les positions qu'il entend prendre durant la première partie du sommet.

Pendant la seconde partie du sommet, les provinces participeront aux débats et aux travaux à part entière. « S'il y a au cours du sommet un tour de table, soulignent les textes des deux ententes, le premier ministre du Nouveau-Brunswick (ou celui du Québec) pourra prendre la parole selon les modalités et les conditions définies dans la présente entente. »

L'accord, négocié par le gouvernement du Parti québécois et qui avait été confirmé au début de la dernière campagne électorale au Québec par le premier ministre Mulroney, avait également été offert au Nouveau-Brunswick « à cause du caractère officiellement bilingue de cette province ».

Au lendemain de l'annonce de l'en-

tente avec le Québec, les représentants de la minorité francophone de l'Ontario s'étaient demandés pourquoi cet accord n'avait pas été offert à leur gouvernement. Le premier ministre Mulroney avait alors laissé entendre « qu'il fallait d'abord que l'Ontario devienne officiellement et constitutionnellement bilingue ».

Depuis une quinzaine d'années, les gouvernements québécois de M. Robert Bourassa (1970-76) et de ses successeurs René Lévesque et Pierre Marc Johnson (1976-85) s'étaient continuellement butés au refus d'un gouvernement libéral dirigé par Pierre Trudeau, qui reconnaissait difficilement la vocation internationale que voulait se donner le Québec.

Ce que le Québec recherchait, c'était le privilège de participer, comme un véritable gouvernement autonome, à des rencontres et sommets internationaux du monde francophone avec droit de parole indépendant sur tous les sujets de son choix.

Dans les faits, lors du premier Sommet des pays francophones, en février prochain, le Québec pourra faire partie de la délégation canadienne, prendre place à la grande table de conférence aux côtés du pre-

mier ministre canadien, placer son drapeau près de l'unifolié, parler librement des sujets de sa compétence et défendre la position fédérale dans les autres cas.

Hier, le Nouveau-Brunswick, sans l'avoir vraiment demandé, a obtenu exactement les mêmes privilèges.